

## Bilan positif pour le dispositif *Mon Projet Entreprise - Économie Sociale et Solidaire*

Piloté par la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire, MPE ESS a été lancé il y a 1 an, en partenariat avec des structures d'envergure régionale, spécialisées dans l'accompagnement. Financé par la Région Sud, le dispositif dynamise la création et le développement d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, fondations, entreprises commerciales d'utilité sociale). Sur 2022, cinquante entrepreneurs ont commencé leur accompagnement. Un démarrage réussi qui prouve sa pertinence pour les années à venir.

Lancé en avril 2022 pour une durée de 3 ans, MPE ESS c'est six promotions par an, scindées en deux parcours : la création ou le développement d'entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS). En tant que chef de file, la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur coordonne le dispositif aux côtés d'Inter-Made, du Mouvement Associatif Sud Paca, du Coorace Paca, du Cros Région Sud, des Têtes de l'Art, avec le soutien de la Banque Populaire Méditerranée.

Ces structures de l'ESS de référence, membres de la Chambre régionale, spécialisées dans l'accompagnement, interviennent tout au long du parcours de l'entrepreneur, selon leurs domaines de compétences (transition écologique, sport, culture, inclusion et services à la personne). Une organisation en consortium pour répondre à l'envie des porteurs de projets d'entreprendre dans l'ESS et de donner du sens à leur activité professionnelle.

Ce service fait partie du panel des dispositifs « Mon Projet d'Entreprise » de la Région Sud et complète l'offre existante sur le territoire portée par France Active Paca, les Scop Paca et Corse et Inter Made

« *Entreprendre dans l'économie sociale et solidaire est une façon d'impulser un changement social et de faire évoluer la société dans son ensemble. Comment ? En plaçant l'efficacité économique au service de l'humain et de l'environnement. Il était important pour la Chambre régionale de permettre à toutes celles et ceux qui souhaitent entreprendre autrement, de trouver un dispositif adapté pour se lancer dans le développement ou la création d'une entreprise de l'ESS* ». Denis Philippe, Président de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### CONTACT PRESSE

Sophie REYNAUD - Chargée de communication [sophie.reynaud@cresspaca.org](mailto:sophie.reynaud@cresspaca.org) - 06.48.76.16.61



ACCOMPAGNEMENT FINANCEMENT MISE EN RÉSEAU

# MON PROJET D'ENTREPRISE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

MPE ESS

Simplifiez votre parcours d'entrepreneur • e-s de l'ESS,  
de la création au développement de votre entreprise.

financé par



piloté par



FRANCE ACTIVE  
Les entrepreneurs engagés  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



au sein de l'URCE Sud

avec



Les deux prochaines années seront consacrées au perfectionnement des parcours et à l'accroissement du nombre de participants dans chaque promotion. À l'issue, une évaluation plus fine des impacts positifs de MPE ESS pourra être réalisée, en termes de création d'emploi et de pérennisation des entreprises de l'ESS.



### **MPE ESS les chiffres-clés 2022/2023**

- 3 appels à candidatures
- 50 entreprises accompagnées
- 30 entreprises pour le parcours création
- 20 entreprises pour le parcours développement
- 30 ETP (équivalents temps plein) en moyenne par entreprise
- 30 % qui s'inscrivent la transition écologique
- 50 % qui sont implantées dans les Bouches-du-Rhône
- Plus de 30 % d'entreprises ESS relèvent du secteur de la santé
- Parmi les entrepreneurs : 60 % d'hommes et 40 % de femmes
- Parcours création : 60 % des porteurs de projet sont en recherche d'emploi

### **Retour d'expérience**

« Nous avons eu recours au dispositif MPE ESS pour notre projet associatif Maison Ellaé, un tiers lieu dédié à la santé des femmes où prévention, soins et solidarité sont entièrement liés entre professionnels, bénévoles et patientes. Le parcours « création » de 6 semaines, nous a permis d'alimenter nos réflexions, de rencontrer tout un écosystème ESS, de bénéficier d'une expertise et d'un tutorat jusqu'au dépôt des statuts, en passant par la recherche de lieu. La création de notre association est en bonne voie. » Jeanne Pascal, co-fondatrice.

[Consulter la liste des entreprises accompagnées](#)

[Ouverture du 5<sup>e</sup> appel à candidatures](#)

---

Depuis plus de 30 ans, la Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur) est un acteur institutionnel relative à l'ESS. Elle est la référence légale reconnue par la loi du 31 juillet 2014 et le porte-voix des entreprises de l'ESS de la région Sud (les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs). La CRESS est au service des entreprises de l'ESS et répond à leurs besoins via ses différents métiers : représenter, accompagner, animer, informer et promouvoir. [www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org) | [rapport d'activité 2021](#)

### **CONTACT PRESSE**

Sophie REYNAUD - Chargée de communication [sophie.reynaud@cresspaca.org](mailto:sophie.reynaud@cresspaca.org) - 06.48.76.16.61